

EXPRIMEZ-VOUS !

Nous avons toujours défendu plus de solidarité, d'équité et de simplicité pour l'accès aux activités sociales et culturelles du CSE. Le 26 septembre prochain, le CSE votera un nouveau mode de subvention. Nous avons besoin de vous !

LA MISE EN PLACE DU QUOTIENT FAMILIAL, UNE VÉRITABLE AVANCÉE

Le Quotient Familial (QF) tient compte des revenus du foyer et de sa composition familiale. Son adoption pour le calcul des subventions individuelle rend le **CSE plus solidaire** : chacun bénéficie de subventions **selon ses besoins**.

$$\text{Quotient Familial selon le CSE} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}^1}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Le nombre de parts fiscales est calculé selon la méthode des impôts² : à partir du 3^{ème} enfant, chaque enfant vaut une part. Les parents isolés bénéficient d'une demi-part supplémentaire, ainsi que les parents d'enfant handicapé.

UN TAUX DE SUBVENTION DE 30% À 75%

Les salariés ayant un QF parmi les 10% les plus faibles bénéficieront d'un taux de subvention à 75% tandis que les 10% de QF les plus élevés auront un taux de subventions de 30% (cf. grille ci-contre, proposée par le bureau du CSE).

EXPRIMEZ-VOUS !

La méthode CGT,
c'est la consultation des salariés.

Donnez-nous votre avis en répondant à
notre questionnaire en ligne.

Quotient Familial	Taux de subvention
≤ 18 000 €	75%
18 001 € à 21 800 €	70%
21 801 € à 24 500 €	65%
24 501 € à 27 000 €	60%
27 001 € à 29 600 €	55%
29 601 € à 32 300 €	50%
32 301 € à 35 400 €	45%
35 401 € à 40 000 €	40%
40 001 € à 46 300 €	35%
> 46 301 €	30%

¹ <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/revenu-imposable-revenu-fiscal-reference>

² <https://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/articles/quotient-familial-caf-impots-queelles-differences>

LE NOUVEAU MODE DE SUBVENTION DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

ACTIVITÉS HORS SUBVENTIONS

Toutes les activités du CSE ne sont pas soumises aux subventions individuelles. La CFDT a d'ailleurs **remis l'accent sur les activités collectives** : sections, médiathèque, culture, événements *famille* (chasse aux œufs, village gaulois...), *afterworks* (cyclo en scène, garden party...), événements *pour tous* (jardin des Martels, péniche...), fête de Noël... **et c'est une bonne chose !**



UN DÉDALE DE PLAFONDS

En revanche, pour favoriser certaines activités, la CFDT propose des plafonds différenciés. Sur les voyages CSE par exemple, il n'y a même plus de plafond. Un avantage financier conséquent, malheureusement réservé à une poignée de salariés (~150 / 5 000 donnant droit), en raison du nombre limité de places. Tout ça pour des voyages chers et polluants...

ACTIVITÉ	2023 (CFE-CGC, FO, CFTC, UNSA)		2024 (CFDT, ANNÉE TRANSITOIRE)		2025 (PROPOSITION CFDT)		ALTERNATIVE PROPOSÉE PAR LA CGT	
	Plafond de subventions	Taux	Plafond de dépenses	Taux	Plafond de dépenses	Taux	Plafond de dépenses	Taux
Sections loisirs	800€/DD ¹ (sans enfant) 1 100€/DD ¹ (1 enfant) 1 300€/DD ¹ (≥ 2 enfants)	80%	Sans plafond	40%	Sans plafond	40%	Sans plafond	40%
Billetterie			500€/DD ¹ +200€/enfant	20%	500€/DD ¹ +200€/enfant	20%	Plafond unique de 1 800€/DD ¹	QF
Voyages et séjours CSE			Conditions 2023		Sans plafond	QF		
Colonies CSE			1200€/DD ¹ + 300€/enfant	50%	Plafond en jours ²	QF		
Colonies hors catalogue, séjours culturels, stages sportifs					Plafond en euros ²	QF		
Crèches et gardes d'enfants					Plafond en euros ²	QF		
Accueil loisirs sans hébergement								
Chèques vacances								
Vacances <i>liberté</i>								
Sport et loisirs <i>liberté</i>								
Voyages à thèmes	∞	∞	400€/AD ³	40%	400€/AD ³	40%		

¹ DD : donnant droit.
² Le montant de ces plafonds n'a pas encore été précisé par le bureau du CSE.
³ AD : ayant droit.

LA POSITION DE LA CGT

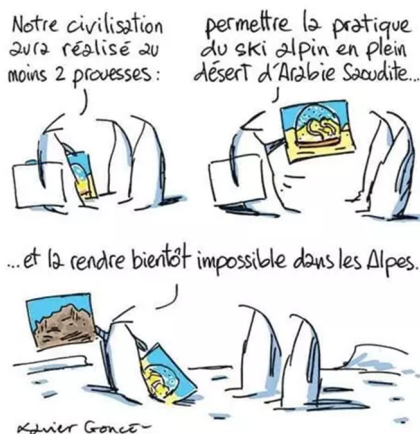
Nous ne gérons pas le CSE, mais nous avons voté en faveur du bureau proposé par la CFDT : c'est le syndicat qui est arrivé en tête des élections professionnelles et c'est celui qui est le plus proche de nos idées. Nous restons cependant indépendants et appuyons nos décisions sur nos valeurs et sur les attentes majoritaires des salariés, c'est pour cela que nous vous demandons votre avis.

CULTURE LIBERTÉ ET CHÈQUES CULTURE

Pour de nombreux spectacles et festivals, où les billets s'arrachent comme des chocolatinas, il n'est pas possible de passer par le CSE. Nous proposons donc la mise en place de chèques culture subventionnés par le CSE ou d'activités *culture liberté*, afin de se faire rembourser certains billets de spectacles.

LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT, CONCRÈTEMENT

La mise en place de plafonds multiples favorise particulièrement les voyages CSE, qui ne bénéficient qu'à peu de salariés. De plus, le catalogue 2025 propose des voyages particulièrement chers et éloignés (Pérou, Japon, Ile Maurice, Mongolie... et aucun voyage en Europe). Un plafond unique permet aux salariés de financer leurs frais de crèche, leurs vacances en camping dans les Landes comme le voyage à l'autre bout du monde, en fonction de leurs besoins.



Nous proposons enfin de ne plus subventionner les forfaits de ski. Le tarif collectivité dont nous continuerons à bénéficier est déjà avantageux. Le CSE doit avoir le courage de favoriser des activités vertueuses.

A la fin, c'est vous qui décidez ! Alors, répondez à notre sondage !



Retrouvez le lien vers le sondage
et syndiquez-vous sur notre site intranet :
<https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads>

